

# Bulletin d'inscription à l'Atelier syntonie du 13 au 16 avril 2016

A retourner à : JPB Consulting Sarl – 1015, rue du Maréchal Juin - 77000 Vaux-le-Pénil - ☎ 01.64.79.71.79 – Fax : 01.64.87.06.20 – Email : jpb@jpb.net

NOM / PRENOM : .....

NATIONALITE : .....

PAYS D'ETUDES (scolaires / universitaires) : .....

FONCTION : .....

SOCIETE : .....

ADRESSE : .....

.....

TEL. : ..... FAX : .....

E-MAIL : .....

Je souhaiterais participer mais je ne serai **pas disponible** à la date proposée. Veuillez me réserver **une option pour la prochaine session.**

**OUI, je m'inscris à l'Atelier syntonie du 13 au 16 avril 2016 (du mercredi soir au samedi midi)**

**Frais d'inscription :**

Participation à l'atelier : ..... **2.900,- € H.T.\***

Participation **avec 3 h de coaching d'approfondissement** (cf. "conditions" ci-dessous) : ..... **3.900,- € H.T.\***

Particip. d'un **"tandem franco-alld."**.. **10% de réduction**  
Participation de **2 ou 3 collaborateurs**  
**de la même culture** : ..... **10% de réduction**

\* + 20 % de TVA

Je recevrai la confirmation de mon inscription par retour de courrier.

**Frais d'hébergement :**

La pension complète s'élève à **769,- € TTC** payable sur place.

Mon inscription ne sera définitive qu'après paiement intégral des frais de participation au plus tard 2 semaines avant le début de la manifestation.

J'ai pris connaissance et j'accepte les conditions ci-dessous.

Date : ..... Signature / Cachet : .....

Pour d'autres participants, merci de bien vouloir copier et remplir des bulletins individuels 

## Conditions de participation à l'Atelier syntonie

### INSCRIPTION

- Les frais d'inscription comprennent la traduction simultanée.
- Le nombre de participants étant limité, nous vous conseillons de réserver votre place par retour. Sont retenues par ordre d'arrivée les places pour lesquelles le coupon ci-dessus nous est retourné dûment rempli.
- Dans tous les cas, votre inscription ne sera définitive qu'après paiement intégral des frais de participation au plus tard 2 semaines avant le début de la manifestation. Dans le cas contraire, nous nous réservons la possibilité de proposer la place à un autre participant.
- Un **"tandem franco-allemand"** signifie un Français participant avec son homologue allemand direct, par exemple tous deux issus de deux structures qui coopèrent. Le nombre de participants d'une même entreprise est limité à 3 personnes.

### FORMULE AVEC COACHING D'APPROFONDISSEMENT

- Outre la participation à l'atelier syntonie, cette formule alternative comprend une **session de 3 h de coaching en région parisienne, ou une "hot line" téléphonique de 3 sessions d'1 heure environ** (pour 1.000 € au lieu de 1.400 € supplémentaires).

### LIEU / HEBERGEMENT

- Le séminaire se déroulera dans l'atmosphère chaleureuse des grandes demeures d'antan, au "Château de Sancy", à Sancy-les-Meaux, à l'est de Paris, dans un cadre calme et arboré, situé à 45 kms de Paris par l'autoroute A4 et à 30 mn de Roissy (prévoir 15 minutes de plus aux heures de pointe).

- L'hébergement se fera dans des chambres individuelles. **La pension complète s'élève à 769,- € TTC** Ce montant doit être réglé dans son intégralité sur place en fin de manifestation.

### AGENDA

- L'atelier **syntonie débute le mercredi à 18h30 précises et se termine le samedi par un déjeuner** buffet de clôture (facultatif).
- Vous serez bien entendu joignable durant les trois jours. Nous vous prions cependant de vous libérer, dans la mesure du possible, de toute obligation professionnelle ou privée, les **séances de cet atelier intensif pouvant se prolonger dans les soirées.**

### DESISTEMENT

- En cas de désistement moins de 3 semaines avant le début de la manifestation, 50 % des frais de participation et d'hébergement seraient dus ; **en cas de désistement moins de 10 jours avant le début de la manifestation, la totalité des frais seraient dus.** Ces frais seraient également dus en cas de force majeure (pour lesquels JPB ne pourrait être tenu responsable) : conditions climatiques, grèves, maladie... En cas de remplacement accepté par JPB, il ne sera pas retenu de frais.
- Au cas où le bon déroulement de l'atelier pourrait être compromis (par ex. : maladie d'un animateur, déséquilibre entre le nombre des participants des deux cultures, etc.), JPB se réserve le droit d'annuler à court terme la session. Au delà d'un remboursement des sommes réglées, aucun dommage et intérêt ne pourra être demandé au titre de l'annulation.